



« Calibrer son parcellaire pour optimiser le pâturage tournant »

Joël SOULIE à la Borie de Massals (81)



POURQUOI CALIBRER SON PARCELLAIRE A PATURER ?

« En adoptant la technique du pâturage tournant en 2003, mes objectifs étaient d'offrir à mes brebis une herbe homogène en quantité et en qualité, et de produire du lait à l'herbe en ramenant la complémentation alimentaire en bergerie à sa stricte nécessité pour plus d'autonomie.

Auparavant, je voyais bien que ma gestion de l'herbe au pâturage n'était pas optimale. Je faisais tourner mes brebis sur 25 ha environ divisées en 4 à 5 parcs. Au printemps, je me faisais dépasser par la pousse de l'herbe. Les brebis la couchaient, créant ainsi d'importants refus que je gyrobroyais. D'autre part, mes brebis consommant mal cette herbe, je les complémençais en bergerie pour assurer mes objectifs de production ».

LES POINTS DE VIGILANCE

● Parcellaire groupé et aménagé

Organiser le pâturage sur un parcellaire groupé pour limiter les déplacements en période de traite. Aménager de larges accès aux parcs et drainer les eaux de ruissellement pour éviter bousculades et souillures des animaux.

● Organisation des parcs

La forme et la dimension des parcs doivent être homogènes. Éviter les refends dans le sens de la pente, cela favorise les refus dans les bas-fonds et le surpâturage sur les sommets, éviter également les angles fermés. Des points d'eau sont indispensables en période de traite.

EN PRATIQUE

● Découpage du parcellaire

« J'ai fortement réduit la dimension des parcs de manière à ce que les animaux puissent prélever de façon homogène l'herbe disponible en une demi-journée voire une journée pour limiter le piétinement. J'ai également tenu compte de la productivité du couvert végétal. Ainsi, la surface des parcs varie de 0,6 ha pour le RGI à 1,2 ha pour la PN ».

Le nombre de parcs est passé de 5 à 24, ce qui laisse un temps de repos et de repousse au couvert végétal convenable entre deux passages des animaux. D'autre part, comme la vitesse de la pousse de l'herbe n'étant pas constante au cours des saisons, il est plus facile de décider d'écarter des parcs pour la fauche en cas de dépassement par le volume d'herbe. « Je fais appel à mon technicien pour réaliser les mesures périodiques de volume d'herbe d'avance afin de planifier la gestion de mes ressources en herbe ».

● Gestion du couvert végétal

Hauteur d'herbe de la parcelle : 15 cm maximum à l'entrée et 5 cm minimum à la sortie afin d'éviter la création de refus et le surpâturage.

Il est important de varier la nature des couverts avec une mixité de précocité. Cette complémentarité va favoriser un bon échelonnement des ressources en herbe dans le temps. « L'élimination des zones sur-pâturées a permis de réduire la pression du parasitisme, nous ne faisons plus de traitement systématique mais uniquement sur les résultats de coproscopies ».

Le parcellaire

- Pour 340 EMP + 110 agnelles de renouvellement
24 parcs sur 20,38 ha répartis comme suit :
- 5 parcs sur 2,86 ha en mélange RGA-Fétuque élevée - Dactyle- Trèfle Blanc, en gestion mixte par les brebis puis les agnelles à partir de fin avril.
 - 4 parcs sur 2,84 ha de RGI diploïde alternatif en dérobé.
 - 9 parcs de PN sur 9,30.
 - 6 parcs pour le pâturage tardif en mélanges suisse ou associations RGA-Fétuque-Trèfle blanc sur 5,38.

Pilotage de la sole

De la mise à l'herbe au 10 avril, les brebis pâturent 3 heures sur un parc, puis au plus fort de l'activité végétale, 8 à 9 heures sur deux parcs.

Périodes	Ares / UGB	m ³ d'herbe / UGB pâturant	Fourrage (kg MS / brebis)	Céréales (kg brut / brebis)
06/03 - 31/03	39	402	1,5 - 0,8	0,6 - 0,4
01/04 - 20/04	32	328	0,8	0,3 - 0,2
21/04 - 31/05	24	270	0,7 - 0,5	0,2
01/06 - 05/07	26	277	0,5 - 0,75 - 0,5	0,68
06/07 - 31/07	34	214	0,5	0,2
01/08 - 31/08	41	250	0,5	0

SI C'ETAIT A REFAIRE

« Il m'a fallu dix ans pour réaménager mon parcellaire. Aujourd'hui, je me rends compte du temps perdu et des économies que j'aurai pu faire. Mon système est encore perfectible quant au re-découpage des parcs et la nature du couvert ».

UN CONSEIL A UN ELEVEUR

« Allez voir des éleveurs qui pratiquent. Faites appel à votre technicien, il a des références. Ayez confiance en l'herbe, c'est un aliment riche et économique lorsque la brebis la pâture. Respectez vos couverts végétaux, évitez le surpâturage estival ».

IMPACTS

Autonomie

Réduction des apports de fourrage et de concentré sur la période pâturage : -11 T de céréales et - 30 T de fourrages distribués, + 7 à 8 tonnes de fourrages récoltés sur 1,6 ha anciennement pâturés.

Economie

Montant d'investissement en clôtures électriques : 1 650 € (2 km de refend sur deux rangs, 8 enrouleurs, 170 piquets, 2 postes à batterie, 2 panneaux solaires et accessoires)
Charges alimentaires : - 5 350 €.

Travail

Mise en place des refends en clôture électrique, 2 fils : 1 jour au printemps et 1 jour à l'automne.
Déplacement moyen du troupeau une ½ heure par jour. Gyrobroyage partiel à l'automne.

Environnement

Implantation de prairie de longue durée et dérobés de RGI en semi direct.
Fertilisation : 30 unités d'azote sur RGI, fumier composté sous couvert 25 m³/ha, 2 années sur 3.

L'EXPLOITATION EN BREF

À 700 m d'altitude sur les Monts de Lacaune
61 ha de SAU dont 50 ha de SFP ovine, 7 brebis / ha SFPO.
2 UMO pour 340 brebis présentes à 382 litres.
Séchage en grange
213 kg de concentré / EMP dont : 133 kg de céréales prélevées et 80 kg achetés

